



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4401 - VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2022

ETATS-UNIS/ AFRIQUE

Des accords et contrats signés à l'issue du sommet

A l'issue du sommet Etats-Unis/Afrique qui s'est tenu du 13 au 15 décembre à Washington, les deux parties ont signé des accords et contrats dans les secteurs de la santé, de l'agriculture, des transports et des nouvelles technologies. S'adressant à ses pairs, le président américain, Joe Biden, a salué l'étroite coopé-

ration entre son pays et l'Afrique avant de déclarer : « *Ce sont des investissements à long terme, bénéfiques à tous et susceptibles de créer de nouveaux emplois, y compris ici aux États-Unis. Ils vont ainsi élargir les opportunités de tous nos pays pour les années à venir* ».

Page 9



DROITS HUMAINS

Les deux Congo se mobilisent contre la torture



Les organisations de la société civile œuvrant dans la défense et la promotion des droits de l'homme de la République du Congo et de la République démocratique du Congo se réunissent, du 15 au 16 décembre à Brazzaville, pour

échanger leurs expériences en matière de lutte contre la torture et d'autres traitements dégradants. « *Notre mobilisation pour la mutualisation des savoirs et la capitalisation d'expériences est un devoir pour s'attaquer effica-*

Photo de famille des participants à l'atelier/Adiacement aux racines de la torture et autres mauvais traitements », a lancé le directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme, Franck Charadin Aubin Tchibinda.

Page 5

COUPE DU MONDE QATAR

Argentine-France, un match aux allures de revanche



L'Argentine et la France vont s'affronter pour la quatrième fois le 18 décembre, dans une phase finale de la Coupe du monde. C'est une rencontre aux allures de revanche d'autant plus qu'en 2018 en Russie, la France avait éliminé l'Argentine en huitièmes de finale. En 1978, l'Argentine avait battu la France au premier tour, confirmant ainsi sa première victoire en 1930.

Tenante du titre, la France aura l'occasion de le conserver ou de le céder en affrontant l'Argentine dans une finale de Coupe du monde qui opposera aussi les deux meilleurs buteurs de la compétition : Kylian Mbappé et Lionel Messi.

Page 16

FINANCES PUBLIQUES

Adoption par les députés du budget de l'Etat 2023 remanié

Page 2

PATRIMOINE IMMATÉRIEL DE L'UNESCO

L'an 1 de l'inscription de la rumba célébré à Brazzaville

Les deux Congo ont célébré, le 14 décembre, le premier anniversaire de l'inscription de la rumba au patrimoine immatériel de l'Unesco. A Brazzaville, l'événement a donné lieu à une soirée dansante animée par les orchestres Les Bantous de

la capitale, Super Nkolo Mboka et l'Armée rouge. La ministre de l'Industrie culturelle, Touristique, Artistique et des Loisirs y a été représentée par son directeur de cabinet, Lis Pascal Moussodji.

Page 9

EDITORIAL

Vigilance

Page 2

ÉDITORIAL

Vigilance

Le Congo peut se féliciter de l'efficacité des mesures préventives et des protocoles thérapeutiques appliqués au niveau national. Une attitude à saluer quand on sait combien cette pandémie a fait craindre le pire au regard des ravages qu'elle a causés sous d'autres cieux. Pas moins de 15 millions de décès dans le monde associés directement ou indirectement au virus en deux ans (2020 et 2021), selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé !

Au-delà de toutes les espérances suscitées par cette accalmie, la pandémie continuant encore de se développer du fait de la résistance de certains variants, la vigilance doit être de mise à l'heure où la planète a progressivement réouvert ses frontières.

L'appel lancé en ce sens, le 28 novembre par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, devant le Parlement réuni en congrès, vaut d'être davantage vulgarisé pour permettre, comme cela a été au moment le plus fort de l'apparition du covid-19, d'éviter une importation de nouveaux cas, surtout avec la levée du Test PCR à l'entrée et à la sortie du territoire national.

L'amélioration de la situation épidémiologique a fait naître un espoir et suscite une grande joie chez les Congolais qui ont repris avec la vie normale au quotidien. Mais la vigilance reste de mise.

Les Dépêches de Brazzaville

FINANCES PUBLIQUES

Les députés adoptent le budget remanié de l'Etat exercice 2023

La représentation nationale a approuvé, le 14 décembre en plénière, après amendements, le projet de loi de finances de l'Etat exercice 2023 remanié, qui se chiffre à 2 598 008 000 000 FCFA en recettes, et à 2 107 391 000 000 FCFA en dépenses. Des montants revus à la baisse par rapport aux prévisions initiales qui étaient de 2 885 148 000 000 en recettes et de 2 246, 105 milliards de FCFA en dépenses.

Les changements intervenus sont motivés par la prise en compte du programme de facilité élargie de crédit que le gouvernement a conclu en début de cette année avec le Fonds monétaire international (FMI). En effet, les discussions menées avec cette institution de Bretton Woods, à la fin du mois d'octobre et début novembre, ont permis de remanier ce budget pour tenir compte des objectifs du programme avec ce partenaire technique et financier. Le budget dégage un excédent de 490 617 000 000 FCFA destiné à financer une partie du déficit de trésorerie estimée à 1 020 899 000 000 FCFA.

Présentant le rapport, la commission de l'Assemblée nationale en charge de l'économie et des finances a précisé que le solde du déficit de trésorerie qui est de -530 282 000 000 FCFA sera financé par des apports extérieurs.

Selon l'exécutif, le budget de l'Etat exercice 2023 s'inscrit, entre autres, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026, ainsi que du programme de réformes économiques et financières de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Ainsi, le solde budgétaire général qui était de 639 043 000 000 FCFA a été remanié à 487 603 000 000 FCFA, alors que le solde budgétaire de base est passé de 871 043 000 000 à 747 602 000 000 FCFA. De -882 248 000 000, le solde budgétaire hors pétrole se situe désormais à -727 398 000 000 FCFA.

Pour atteindre les objectifs quantitatifs du budget, les normes fiscales préconisées se rapportent essentiellement à l'élargissement

de l'assiette fiscale, au renforcement des capacités de recouvrement des recettes des services, à l'amélioration de l'environnement fiscal des affaires, à la sécurisation des recettes des domaines et à la réduction de la dépense fiscale.

Des recommandations

L'Assemblée nationale a, entre autres, recommandé au gouvernement de mieux mobiliser les ressources intérieures afin d'augmenter l'excédent du solde budgétaire global pour absorber davantage le déficit de trésorerie et réduire le recours aux financements par emprunt ; rationaliser les dépenses courantes en procédant notamment à l'évaluation en termes d'efficacité, des différentes gratuités ainsi que la dépense fiscale liée aux impôts intérieurs. Il s'agira aussi d'évaluer techniquement, administrativement et financièrement l'ensemble des établissements publics à caractère administratif, les budgets annexes et les comptes spéciaux du Trésor ; déterminer le cadre juridique des Zones agricoles protégées ; rendre opérationnel le Fonds d'études relatif aux projets des partenariats public-privé. Le gouvernement devrait également organiser des assises nationales sur l'économie congolaise en vue de doter le pays des mécanismes adéquats pour le financement de celle-ci ; accompagner l'Agence congolaise des systèmes d'information. Le but est de lui permettre d'assurer de manière effective l'objet de sa création, notamment élaborer et mettre en œuvre des schémas appropriés de système d'information adaptés aux besoins spécifiques de l'Etat.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Romonique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MINISTÈRE DES HYDROCARBURES

La réforme pour améliorer la performance

Le département des Hydrocarbures est passé d'une seule direction générale à cinq entités distinctes. Cette réforme interne attendue depuis quinze ans vise à adapter l'administration publique aux nombreux défis, dont la transition énergétique par la valorisation du gaz naturel.

L'unique direction générale des Hydrocarbures a été dissoute, conformément au décret du 8 août 2022. Elle est désormais divisée en cinq administrations : une inspection générale des hydrocarbures, une direction générale de l'amont pétrolier, une direction générale de l'aval pétrolier, une direction générale de la valorisation du gaz et une direction générale de l'économie, de l'audit et du trading pétrolier.

La réforme interne amorcée a été au centre d'une rencontre, le 14 décembre à Brazzaville, entre le mi-

nistre de tutelle, Bruno Jean Richard Itoua, et le personnel dudit ministère. Le but de la rencontre était d'informer les cadres de ce stratégique département ministériel sur les défis liés au nouvel organigramme et de susciter leur adhésion.

La volonté du gouvernement congolais de passer à la transition énergétique et de répondre aux aléas du marché pétrolier implique cette réforme, a soutenu le ministre Bruno Jean Richard Itoua. Pour relever le défi de la maîtrise du marché, l'État doit pouvoir mettre en place des outils

de contrôle adéquats qui seront gérés par la direction générale en charge de l'économie, de l'audit et du trading pétrolier... Pour l'amélioration de l'approvisionnement du marché local en carburant et la construction d'une nouvelle raffinerie, la tutelle s'appuiera sur l'expertise de la direction générale de l'aval pétrolier.

« La première étape est de faire en sorte que l'ensemble du personnel du ministère des Hydrocarbures, y compris les entreprises pétrolières et les partenaires puissent s'approprier la nouvelle confi-

guration. La deuxième étape est de trouver des places pour installer les cinq nouvelles entités. En tant que premier secteur de l'économie nationale, le ministère des Hydrocarbures mérite d'avoir son propre siège », a estimé le ministre.

Bruno Jean Richard Itoua a, enfin, insisté sur le rôle de chacune des administrations dans la dynamique du secteur pétrolier, par exemple, de la direction générale de la valorisation du gaz qui est considérée comme l'organe technique qui assiste le ministre dans

l'exercice de ses attributions en la matière. Celle-ci est chargée de définir la politique nationale de valorisation des ressources gazières par la diversification de ses dérivés et de son utilisation et de veiller à sa mise en œuvre ; d'élaborer une stratégie de distribution du gaz en lien avec la chaîne de diversification du gaz définie par la politique nationale ; de mettre en place l'architecture de distribution en besoin gazier pour le secteur minier, la pétrochimie ainsi que le secteur du gaz naturel liquéfié, etc.

Fiacre Kombo

VIE ASSOCIATIVE

L'Acap honore son président fondateur

L'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap) a commémoré, le 13 décembre à Brazzaville, le 86^e anniversaire de son président, Vital Balla, et les 58 ans de son dévouement au service de cette organisation non gouvernementale, messenger de paix des Nations unies.

La cérémonie s'est déroulée au siège de l'Acap, en présence de plusieurs invités dont des représentants des ambassades d'Algérie et d'Angola en République du Congo. Elle a été ponctuée par la remise du diplôme d'honneur à Vital Balla. Les amis de l'Acap ont également

une transition intergénérationnelle. Nous sommes très heureux avec le président Vital Balla, notre icône, notre Mandela », a laissé entendre le président départemental de l'Acap Brazzaville, Remy Massamba.

Né le 13 décembre 1936 à Madin-

du présidium du Conseil mondial de la paix, Vital Balla fut président cofondateur de l'Organisation nationale des volontaires pour le développement; président du comité national anti Apartheid. Député de l'Assemblée nationale populaire en 1989, il fut médiateur de la République à partir de 1992. Membre du Conseil supérieur de la République (Parlement de transition), il est initiateur et facilitateur de la signature de l'Accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités en République du Congo et coordonnateur régional pour l'Afrique du Conseil mondial de la paix. Il fut aussi cofondateur d'Orphée Jazz avec les Tsamas et Oboa.

Ces multiples facettes ont valu à l'ancien joueur de l'Etoile du Congo, Tempête Mocaf (Bangui) et de l'Association sportive aviation civile (Fort Lamy) N'Djamena (Tchad) de nombreuses distinctions. Il s'agit, entre autres, de la médaille d'or du centenaire de Lénine ; de la médaille d'or du 20^e anniversaire de l'armée populaire nationale ; du passeport pour l'égalité de l'Unesco ; diplôme d'honneur pour la paix (Comité de suivi des Accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités en République du Congo) ; trophée d'amitié et de solidarité Chine-Afrique, ainsi que commandeur de la médaille de la paix en 2010.

Une riche expérience que l'Acap a consignée dans le livre « Vital Balla pour la paix, la solidarité et l'amitié des peuples », à paraître aux Editions Hemar.

Parfait Wilfried Douniama

VIE DES PARTIS

Anatole Guy Elenga dans la lancée du rassemblement

La Fédération PCT-Europe s'apprête à fêter le cinquante-troisième anniversaire du Parti congolais du travail. Par la voix d'Anatole Guy Elenga, elle saisit l'occasion du passage du chef de l'État à Paris pour capter l'attention du président du comité central du parti de la majorité présidentielle.

Anatole Guy Elenga a été investi à la tête de la Fédération PCT-Europe depuis le 22 octobre dernier. Ensemble avec son bureau validé par le secrétaire général du parti, Pierre Moussa, il a la lourde tâche de redresser un parti ayant connu des dysfonctionnements au sein de sa structure dirigeante. À l'issue de l'assemblée extraordinaire, une feuille de route aux nouvelles normes édictées par le Congrès du PCT stipule, entre autres, de redonner un cap au rassemblement des hommes et des femmes.

Lors de ses premières prises de parole après son installation, le nouveau président de la Fédération Europe a expliqué vouloir bâtir « un parti d'ouverture, du rassemblement, de la concorde ». « Les Congolais de l'étranger sont prêts à participer au développement durable de notre pays. J'ai la conviction que seul le parti de la majorité présidentielle, implanté en France et ailleurs à l'étranger, a ce devoir de structurer cette ressource humaine », a-t-il déclaré.

Et de marteler : « Je travaille pour traduire en actes concrets et relayer, auprès des compatriotes épris de paix, et ayant le Congo chevillé au corps, les orientations du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, qui considère la diaspora comme un atout. Il est désireux de voir des hommes et des femmes de tous âges prêts à marcher main dans la main pour bâtir un Congo uni, un Congo fort, un Congo toujours debout, malgré les vents impétueux qui ont secoué son histoire ».

À la veille du 53^e anniversaire du PCT, Anatole Guy Elenga et son Bureau exécutif saluent et apportent leur soutien efficace multiforme à tous les dirigeants respectifs et réaffirment leur appartenance au parti qui a su, confient-ils, « jusqu'à ce jour, mettre les intérêts du peuple et de la nation comme priorité du Congo, pays de tolérance, du dialogue et de la cohésion nationale ».

Marie Alfred Ngoma



Vital Balla brandissant son diplôme d'honneur Adiac

remis aux Editions Hemar le manuscrit intitulé « Vital Balla pour la paix, la solidarité et l'amitié des peuples ». C'est un projet de bouquin de plus de 200 pages visant à honorer le président de l'Acap.

« Vital Balla a lutté pour la libération des peuples, c'est pourquoi nous l'appelons toujours Mandela maison. La vie d'un homme, c'est trois étapes : naître, vivre et mourir. Mais aujourd'hui, rassurez-vous, nous allons encenser, célébrer la vie. Nous allons magnifier la vie de notre président national à travers qui nous avons bénéficié des riches expériences, nous avons assuré

gou, dans le département de la Bouenza, Vital Balla est administrateur en chef des SAF à la retraite, doté d'une riche expérience professionnelle et culturelle. Cadre de direction de la Société d'importation et d'exploitation du matériel industriel, il a assumé jusqu'aux fonctions de directeur adjoint. Président, cofondateur de l'Acap en 1965, Vital Balla fut ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo à Cuba. Il est cofondateur de plusieurs organisations dont le Parti congolais du travail en 1969, le Conseil national de paix du Congo dont il a dirigé à partir de 1970. Membre



Anatole Guy Elenga

FILETS SOCIAUX

La Banque mondiale satisfaite de la mise en œuvre du projet Lisungi

Une mission sectorielle de la protection sociale de la Banque mondiale (BM) a séjourné à Brazzaville, en octobre dernier, pour examiner l'état d'avancement de l'exécution du projet Lisungi systèmes de filets sociaux (LSFS) et du Projet Lisungi de réponse d'urgence à la covid-19 (PLRUC).

Evoquant les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du projet LSFS, la mission a cité, dans son rapport, l'Objectif de développement du projet (ODP), dont le but est de renforcer le système des filets sociaux et ses programmes visant à améliorer à la fois l'accès aux services de santé et d'éducation et la productivité parmi les ménages pauvres et vulnérables dans les zones du projet. A cet effet, les progrès accomplis dans la réalisation de l'ODP, ainsi que la notation globale de la mise en œuvre du projet, ont été jugés satisfaisants.

« Le projet est en train de rattraper le retard observé lors des derniers mois avec un taux de décaissement pour l'année en cours qui est déjà supérieur à 20%, soit 24%. Sur requête du gouvernement, la durée du projet a été prolongée jusqu'au 29 février 2024 pour permettre à l'unité de gestion du projet de réaliser l'ensemble des activités prévues. Plusieurs avancées peuvent être relevées, dont le paiement régulier des transferts monétaires conditionnels pour 5170 ménages qui ont déjà reçu six tranches de paiement sur huit », a mentionné la mission de la BM, conduite par le chargé principal d'opérations du projet, Erkin Mamadaliev.

Selon cette mission sectorielle de la protection sociale, le paiement de la première tranche sur trois

pour les transferts monétaires activités génératrices de revenus est effectif pour 7908 ménages. En parallèle, pour le protocole d'accord avec le secteur de l'éducation, 184 enseignants bénévoles sur les 200 continuent de recevoir leurs salaires et dix ont été recrutés au niveau de la Fonction publique. Concernant l'enseignement technique, 824 jeunes de la Likouala, dont l'âge varie entre 16 et 24 ans, bénéficient d'une formation qualifiante avec les maîtres artisans.

Dans le secteur de la santé, le projet a procédé à la distribution de médicaments à hauteur de 53 millions FCFA dans les seize formations sanitaires chargés de fournir des soins à la population dans la Likouala. Le principal défi étant au niveau de la gestion des sauvegardes environnementales et sociales, où il y a lieu de renforcer le mécanisme de gestion des plaintes et assurer la vulgarisation des instruments de sauvegarde environnementale et sociale dans l'ensemble des zones du projet, a suggéré la mission.

La délégation de la BM a, par ailleurs, effectué la revue du système de gestion financière et de décaissement. Ainsi, la mission estime que les arrangements fiduciaires en place sont de nature à permettre une gestion acceptable des ressources du projet ainsi que la couverture



Une opération de paiement des ménages pauvres dans la Likouala/DR

des risques en gestion financière. « De manière générale, la gestion financière du projet à fin octobre 2022 reste modérément satisfaisante, et le risque de gestion financière est demeuré Substantiel », a-t-elle constaté.

Concernant la gestion budgétaire, la mission recommande la mise à jour de l'état de suivi de l'exécution budgétaire intégrant les données issues du suivi évaluation, de la passation des marchés et de la gestion financière. Tout ceci en déclinant pour toutes les activités restantes retenues les engagements

restants sur toute la durée de vie du projet.

La mission a, enfin, félicité le gouvernement par le biais du ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire qui a adopté le décret portant création, attributions et organisation du Programme national de filets sociaux (PNFS). Pour la Banque mondiale, ce décret est une mesure préalable dans le cadre du programme d'appui budgétaire de la banque. « Le PNFS a pour base l'expérience acquise de la mise en œuvre des projets LSFS et PILRUC, en termes de

filets sociaux, et pourra bénéficier notamment des activités du projet en termes de renforcement du système de protection sociale. Les déclencheurs pour les deux prochaines années ont également été discutés lors de la mission et visent notamment la mise en œuvre effective du PNFS via la nomination de l'équipe du programme, la rédaction du document de programme ainsi que toutes les mesures et actions nécessaires pour le paiement des bénéficiaires », a conclu la mission.

Parfait Wilfried Douniama

SÉCURITÉ MARITIME

Le secrétaire permanent attendu sur les défis à relever

Au cours d'une communication de recadrage de ses agents, le Secrétaire permanent de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales (Sepcim-Aemec), Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, a réitéré, le 13 décembre à Brazzaville, la ligne définie par le gouvernement sur les défis qu'il doit relever au sein de cette structure.

« Je suis attendu aux résultats. J'attends de vous des suggestions et initiatives », a déclaré Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, lors de l'échange avec les agents de la structure qu'il dirige. Il a rappelé au personnel sa vision de continuité "plus" allant dans le sens de conforter les acquis de l'exercice de son prédécesseur, Martin Parfait Aimé Cousoud-Mavoungou, décédé le 14 mars dernier à Paris, en France, et de ce fait n'a pas pu achever son œuvre. Le "plus", selon le secrétaire permanent, ne doit pas être un vain mot mais une obligation d'agir ensemble pour apporter la plus-value.

Par ailleurs, Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck a appelé le personnel à sensibiliser les Congolais au concept de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales pour gagner la bataille de la protection des intérêts vitaux dans le domaine. « L'action de l'Etat en mer et dans les eaux



Le secrétaire permanent Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck

continentales ne se confine pas aux aspects de sûreté et de sécurité maritime et fluviale. Elle embrasse tous les domaines prévus par le décret n°2019-125 du 3 mai 2019. Pour la deuxième fois, le chef de l'Etat a créé le ministère de l'Economie fluviale et des Voies navigables, il nous appartient donc de traduire en actes cette volonté politique », a-t-il déclaré, en soulignant que l'engagement doit être tel que chacun puisse comprendre les enjeux et jouer sa partition.

Toutefois, le secrétaire permanent de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales n'a pas manqué d'évoquer la question de financement qui est fondamentale pour faire tourner la machine à plein régime dans le but d'atteindre les objectifs fixés. « C'est donc un challenge que nous devons gagner ensemble », a-t-il dit.

Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, qui n'est pas un nouveau dans le domaine, a été l'un des proches conseillers de son prédécesseur. Ils ont cheminé ensemble depuis 1998. A la faveur de l'accord de coopération signé entre l'Université de Nantes, en France, et l'Université Marien-NGouabi, l'ancien secrétaire permanent, Martin Parfait Aimé Cousoud-Mavoungou, avait attiré l'attention des autorités universitaires pour que le cours de droit maritime soit dispensé. A ce jour, il l'enseigne.

Rominique Makaya

« L'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales ne se confine pas aux aspects de sûreté et de sécurité maritime et fluviale. Elle embrasse tous les domaines prévus par le décret n°2019-125 du 3 mai 2019. Pour la deuxième fois, le chef de l'Etat a créé le ministère de l'Economie fluviale et des Voies navigables, il nous appartient donc de traduire en actes cette volonté politique »

DROITS DE L'HOMME

Brazzaville et Kinshasa se dressent contre la torture

Les organisations de la société civile engagées dans la défense et la promotion des droits humains dans les deux Congo sont en concertation à Brazzaville pour l'échange d'expériences en matière de lutte contre la torture. La rencontre prendra fin ce 16 décembre.

Brazzaville et Kinshasa veulent mettre en place un réseau des organisations de la société civile des deux Congo, afin de renforcer la lutte contre la torture et les arrestations arbitraires. Ce qui justifie l'atelier de partage d'expériences qui se tient à Brazzaville. « Notre mobilisation pour la mutualisation des savoirs et la capitalisation d'expériences est un devoir pour s'attaquer efficacement aux racines de la torture et autres mauvais traitements », a déclaré le directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), Franck Chardin Aubin Tchibinda.

Au cours de cet atelier, les échanges vont porter sur plusieurs problématiques, entre autres, des stratégies de monitoring et col-



Photo de famille des participants à l'atelier Adiac

lecte de données dans les lieux de détention ; les mécanismes nationaux de prévention de la torture ; mécanisme de veille de

respect des droits humains dans le milieu carcéral ; lois et réglementations du système pénitentiaire liées à la torture...

Selon le directeur exécutif de l'OCDH, si l'on considère l'importance conférée à l'interdiction de la torture et autres mauvais

traitements, les obligations traditionnelles des Etats de respecter, protéger et mettre en œuvre les droits de l'homme sont complétées par l'obligation de les prévenir. « Bien que les Etats aient le devoir de prévenir la torture, celui-ci n'est souvent pas appliqué », a-t-il souligné, appelant au renforcement des initiatives mutuelles pour stimuler la détermination des organisations engagées dans cette cause et leur disposition à agir.

A la fin de cet atelier de partage d'expériences entre les organisations de la société civile engagées dans la défense et la promotion des droits humains des deux Congo, une plateforme sera mise en place pour assurer la pérennité des échanges entre les deux pays.

Rominique Makaya

« Notre mobilisation pour la mutualisation des savoirs et la capitalisation d'expériences est un devoir pour s'attaquer efficacement aux racines de la torture et autres mauvais traitements »



NewCo Mining SA
Société Anonyme avec Conseil d'Administration Capital social:
10.000.000 FCFA RCCM : CG/PNR/08 B 533
NIU: M201711000048130
Avenue de l'Émeraude- Concession Ex Ocer BP 1189, Pointe-Noire,
République du Congo Tél: + 242 05 375 5490 & + 242 06 950 2012

**Le Président du Conseil d'Administration
A l'attention :**

**Des actionnaires de Newco Mining SA;
Du Commissaire aux comptes, Cabinet MAM-EC ; De Maître COELHO, Cabinet COELHO.
POINTE-NOIRE**

N/Réf: 010/ NMS/PNR/PCA/12/22

OBJET : CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Aux actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de notre société qui se réunira le 30 Décembre 2022 à Onze heures (11h00) dans les bureaux de la société NEWCO MINING S.A, à Pointe-Noire.

Les points suivants seront à l'ordre du jour de cette Assemblée générale Ordinaire :

- Lecture et Approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- Lecture et Approbation du rapport général du Commissaire aux comptes sur le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 ;
- Lecture et Approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées aux Articles 438 et 440 de l'AUSCGIE ;
- Examen et Approbation des Etats financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 ainsi que les soldes caractéristiques de gestion y relatifs ;
- Quitus aux administrateurs de leur gestion ;
- Décharge au Commissaire aux comptes pour ses rapports général et spécial ;

- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

Conformément aux dispositions des articles 525 et 526 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE, tous les documents nécessaires sont tenus à la disposition des actionnaires et ceci pour les quinze (15) jours à venir, au siège social de notre société, ceci avant la tenue de cette Assemblée Générale Ordinaire.

Seuls pourront participer à cette Assemblée, les actionnaires remplissant les conditions requises par la loi à cette date et toute personne ou entité normalement désignée dans la présente Convocation d'Assemblée Générale Ordinaire.

Tout actionnaire ou représentant Légal d'actionnaire sera adinisé à l'Assemblée et pourra s'y faire représenter par un mandataire porteur d'un pouvoir de représentation.

Les pouvoirs en vue de la représentation à l'Assemblée devront être déposés ou adressés au siège social

de La société au moins cinq (05) jours avant la tenue de l'Assemblée.

Nous vous remercions enfin que la présente Assemblée Générale Ordinaire conformément aux statuts de la société NEWCO MINING S.A, se déroulera en présentiel et distanciel, suivant un processus électronique allant de l'Accueil électronique des Actionnaires au vote électronique des résolutions.

Pour la bonne tenue de l'Assemblée, l'accueil électronique des actionnaires sera clôturé avant le vote des résolutions.

Nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments de franche collaboration.

Pour la société NEWCO MINING S.A.

Le Président du Conseil d'Administration.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

**AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE ECONOMIQUE RELATIVE A L'OFFRE ET LA DEMANDE DES DENREES ALIMENTAIRES DE BASE INTEGRANT LES CAPACITES TECHNIQUES ACTUELLES DE PRODUCTION DE CES DENREES PAR LES ENTREPRISES LOCALES NATIONALES, EN VUE D'UNE MEILLEURE PRIORISATION EN TERMES D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE DE CES DENREES ALIMENTAIRES DE PREMIERES NECESSITE ET LA SATISFACTION DE LA DEMANDE NATIONALE
N° 007C/PDAC/2022**

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Il est entré en vigueur le 30 avril 2018 et sera clôturé le 31 décembre 2023.

Pour une étude d'évaluation rapide des effets socioéconomiques et environnementaux de la crise causée par la guerre en Ukraine sur l'économie congolaise, le projet lance un avis de sollicitation de manifestation d'intérêt, pour le recrutement d'un cabinet répondant aux critères ci-après :

- Être un cabinet ou une firme (documents prouvant l'existence juridique, l'adresse complète et les références de la personne à contacter) ;
- Disposer d'une expertise avérée de la chaîne de valeurs agricoles au sens large (agriculture, élevage et aquaculture) et de la constitution des bases de données agricoles ;
- Avoir un personnel diversifié avec une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans dans les domaines de la production, la transformation et la distribution des denrées alimentaires de première nécessité (produire la liste du personnel avec leurs attributions) ;
- Avoir une bonne connaissance du développement rural dans les pays d'Afrique Centrale, en général et en République du Congo, en particulier ;
- Avoir une parfaite connaissance des denrées alimentaires de première nécessité et des entreprises productrices ;

-Avoir une référence avérée dans une mission similaire (à justifier par des documents) ;

-Avoir une expérience dans les projets ou programmes financés par la Banque mondiale ou d'autres bailleurs des fonds internationaux serait souhaitable.

Sur cette base, le cabinet sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualité (SFQ), conformément aux Directives relatives Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, de janvier 2011 révisées en juillet 2014.

Les termes de référence détaillés peuvent être consultés au siège du PDAC ou obtenus par courriel. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le 25 janvier 2023, à l'adresse suivante : Unité Nationale de Coordination du PDAC, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



**AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE PORTANT SUR LA COLLECTE DES INFORMATIONS DE L'IMPACT DE LA CRISE ALIMENTAIRE ET DE L'INFLATION SUR LES GROUPES VULNERABLES DANS LES ZONES URBAINES ET RURALES, EN VUE DE DISPOSER DES DONNEES FIABLES, PERMETTANT DE RENFORCER LA RESILIENCE DE CES GROUPES VULNERABLES FACE AUX PROCHAINES CRISES ALIMENTAIRES
N° 008C/PDAC/2022**

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Il est entré en vigueur le 30 avril 2018 et sera clôturé le 31 décembre 2023.

Pour une étude portant sur la collecte des informations de l'impact de la crise alimentaire et de l'inflation sur les groupes vulnérables dû à la crise causée par la guerre en Ukraine sur l'économie congolaise, le projet lance un avis de sollicitation de manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet répondant aux critères ci-après :

- Être un cabinet ou une firme (documents prouvant l'existence juridique, l'adresse complète et les références de la personne à contacter) ;
- Disposer d'une expertise avérée en agroéconomie et en analyses statistiques ;
- Avoir un personnel diversifié avec une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans dans les domaines de la production, de la transformation et de la distribution des denrées alimentaires de première nécessité (produire la liste du personnel avec leurs attributions) ;
- Avoir une bonne connaissance du développement rural dans les pays d'Afrique centrale en général et en République du Congo en particulier ;
- Avoir une parfaite connaissance des denrées alimentaires de première

nécessité et des entreprises productrices ;

-Avoir une référence avérée dans une mission similaire (à justifier par des documents).

-Avoir une expérience dans les projets ou programmes financés par la Banque mondiale ou d'autres bailleurs des fonds internationaux serait souhaitable.

Sur cette base, le cabinet sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualité (SFQ), conformément aux Directives de la Banque mondiale relatives à la Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014.

Les termes de référence détaillés peuvent être consultés au siège du PDAC ou obtenus par courriel. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le 25 janvier 2023, à l'adresse suivante : Unité Nationale de Coordination du PDAC, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



MALI

Le désengagement des troupes étrangères se solde par des conséquences variées

Après le retrait des troupes françaises du Mali, d'autres Etats dont la Suède, le Salvador, le Bénin, l'Égypte, le Royaume-Uni, la Côte d'Ivoire et l'Allemagne ont annoncé de quitter le pays, avec des raisons différentes. Par cette décision prise en l'espace de quelques mois de suspendre la participation de leurs soldats à la mission de l'Organisation des Nations unies (ONU) au Mali, l'avenir de celle-ci est plus que jamais remis en question, provoquant la multiplication des attaques djihadistes et autres effets néfastes pour Bamako.

Au sujet de ce qui a poussé les pays concernés d'arrêter leur participation à la Mission des Nations unies au Mali (Minusma), on peut dire qu'ils ont entrepris de réexaminer leur appui à la force onusienne en raison de la montée de l'instabilité. L'Allemagne, qui compte environ 1100 soldats au sein de cette force, s'est à plusieurs reprises inquiétée de la présence au Mali de paramilitaires du groupe de sécurité privé russe Wagner.

Tout comme Berlin, le Royaume-Uni qui a près de 300 soldats présents sur place a allégué, malgré les dénégations de la junte malienne, le recours de la part de celle-ci au groupe paramilitaire russe. « *Le partenariat du gouvernement malien avec le groupe Wagner est contreproductif pour la stabilité et la sécurité à long terme dans la région* », a fait remarquer le secrétaire d'État aux forces armées britanniques, James Heappey.

Le Bénin, quant à lui, a invoqué la menace djihadiste à la frontière nord du pays pour justifier

le retrait de ses troupes, alors que l'Égypte a mis en avant le nombre de soldats qu'elle avait perdus au Mali. Ce qui l'a contraint d'annoncer à la mi-juillet la suspension de la participation de ses 1 035 soldats à la Minusma qui compte plus de 12 000 soldats et 1 700 policiers.

Avec 872 Casques bleus et cinquième des cinquante-cinq pays contributeurs à la force onusienne, la Côte d'Ivoire a annoncé le retrait progressif de ses troupes de la mission d'ici à août 2023. Une décision qui intervient sur fond de tensions diplomatiques entre Abidjan et Bamako depuis plusieurs mois. Tout compte fait, l'on sait que les Occidentaux et les Nations unies dénoncent la présence de mercenaires russes, venus au Mali à l'appel de la junte qui dirige le pays. Celle-ci a coïncidé avec des restrictions imposées à la force internationale par les autorités maliennes : création d'une zone d'exclusion aérienne, suspension puis rétablissement des rotations

onusiennes... « *Les entraves aux opérations de la Minusma au cours des derniers mois ont eu une sérieuse incidence sur sa capacité à s'acquitter de son mandat, en particulier la protection des civils* », disait récemment le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Les djihadistes gagnent du terrain

Le retrait annoncé des troupes étrangères, ainsi que les attaques djihadistes récurrentes provoquent des conséquences perceptibles non seulement dans le domaine humanitaire, mais aussi sur les plans sécuritaire et économique. En effet, la situation sécuritaire se dégrade dans plusieurs parties du Mali. C'est le cas, par exemple, des régions de Gao et Ménaka qui sont le théâtre d'une vaste offensive de l'Etat islamique (EI) au grand Sahara. Elle donne lieu à d'intenses batailles avec les groupes armés qui y sont implantés et au massacre de civils, selon des sources concordantes.

Les islamistes profitent du vide laissé par le départ de la force française et bientôt des troupes étrangères pour gagner du terrain. La force Barkhane concentrait une partie de ses opérations contre l'EI dans ces régions avant d'être poussée vers la sortie par la junte alliée à la Russie. Et l'on se demande partout si le Mali va renouer avec la paix dans les délais raisonnables. « *Si rien n'est fait, la zone entière va être occupée par les djihadistes* », prévient un défenseur des droits de l'homme sous couvert d'anonymat. « *Le pire est-il à venir ou sommes-nous déjà dedans ?* », s'interroge-t-il devant la progression des djihadistes dans le Nord-Est et le déchaînement de violences qui l'accompagne.

De son côté, Moussa Ag Acharatoumane, chef du Mouvement pour le salut de l'Azawad, l'un des groupes loyalistes combattant l'EI, parle d'un « climat de terreur » et relève que les violences ont pris des proportions inquiétantes. « *Les*

rats quittent un navire qui semble en train de couler », commente un diplomate africain sous le couvert de l'anonymat, allusion faite au retrait des troupes étrangères. Il a évoqué une grave crise sécuritaire sur le terrain, qui s'est soldée par plusieurs milliers de déplacés. L'ONU estime à 7,5 millions le nombre de Maliens sur une population de quelque 20 millions de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence, allant des médicaments à la nourriture.

Au plan économique, le Mali fait face à d'énormes difficultés qui s'expliquent en partie par le fait que la France a suspendu son aide publique au développement à destination de Bamako, invoquant le recours au groupe paramilitaire russe par la junte au pouvoir. « *Face à l'attitude de la junte malienne, alliée aux mercenaires russes de Wagner, nous avons suspendu notre aide publique au développement avec le Mali* », précise-t-on au Quai d'Orsay.

Nestor N'Gampoula

ENVIRONNEMENT

La création de l'Opep des forêts tropicales envisagée

Face à l'urgence climatique, trois pays possédant plus de la moitié des forêts tropicales primaires sur terre, le Brésil, l'Indonésie et la République démocratique du Congo (RDC), sont en pourparlers pour former une alliance stratégique afin d'assurer la conservation.

En 1960 se formait l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), une organisation intergouvernementale créée afin que les principaux pays exportateurs de pétrole puissent contrôler et réguler son cours et non plus subir les tarifs qui étaient jusqu'alors décidés par les compagnies pétrolières. Aujourd'hui, et dans un esprit relativement similaire, pourrait très bientôt se former une sorte « d'Opep des forêts tropicales ».

Le Brésil s'est engagé à lutter contre la déforestation en Amazonie, avec pour objectif une « déforestation zéro ». Et depuis son élection, le président Lula s'efforce de tenir sa promesse. C'est en ce sens que le Brésil, l'Indonésie et la RDC, trois pays qui possèdent à eux trois 52% des forêts tropicales primaires du monde, souhaitent former une alliance stratégique de type « Opep des forêts tropicales ». Et pour cause, la protection de ces terres est cruciale pour éviter,

ou du moins limiter, la catastrophe climatique. Les trois pays, qui abritent l'Amazonie, le bassin du Congo ainsi que les forêts de Bornéo et de Sumatra qui sont menacées par l'exploitation forestière commerciale, minière et illégale, ont signé un accord lors de la COP 26 à Glasgow pour arrêter et inverser la déforestation d'ici à 2030, rapporte le « Guardian ». Avant d'être élu, Lula avait déclaré que toute alliance pourrait être étendue à d'autres pays de la forêt tropicale.

Respecter les peuples autochtones et les communautés locales

Pour Oscar Soria, directeur de campagne du site Avaaz, cet accord pourrait être fructueux à une condition : « *Que les peuples autochtones et les communautés locales soient pleinement consultés dans le processus et que leurs droits et leur leadership soient respectés* ». Ajoutant que « *ces trois écosystèmes sont essen-*

tiels à la stabilité écologique du monde, mais que la solution pour que ces forêts prospèrent repose sur les personnes qui y vivent ». De leur côté, les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat « *ont clairement indiqué dans un rapport récent le besoin urgent de reconnaître les droits des peuples autochtones et de soutenir l'adaptation des écosystèmes* », a déclaré Joseph Itongwa Mukumo, un autochtone Walikale de la province du Nord-Kivu? en RDC.

En attendant, le président Lula travaille avec l'Indonésie et la RDC pour protéger toutes les forêts tropicales de la planète. La mise en œuvre d'un tel projet pourrait non seulement empêcher la forêt amazonienne d'atteindre le point de basculement que tous les scientifiques redoutent, mais aussi éliminer plus d'un milliard de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère pendant plusieurs décennies.

Noël Ndong

DÉFENSE

Les dix entreprises qui vendent le plus d'armes au monde

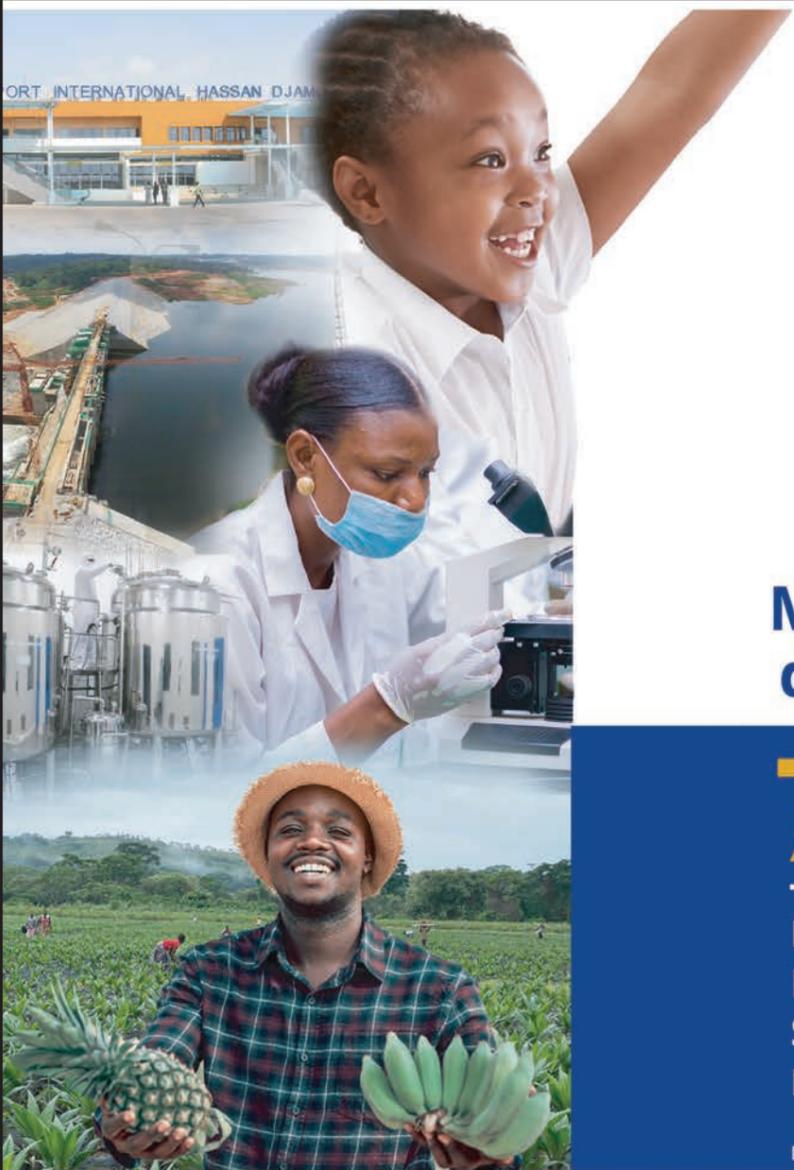
L'industrie de la défense a pesé 592 milliards d'euros l'an dernier. Les groupes américains dominent le secteur malgré l'offensive des entreprises chinoises.

La guerre, malheureusement, est un secteur de plus en plus lucratif. C'est la conclusion du rapport annuel de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm : les ventes d'armes et de services militaires des cent plus grandes entreprises de défense du monde ont atteint 592 milliards d'euros en 2021. Des bénéfices qui ont augmenté de 1,9% par rapport à 2020. Il s'agit aussi de la septième année consécutive montrant une hausse des ventes d'armes mondiales.

Selon le rapport, les entreprises américaines dominent le secteur de la défense et occupent les cinq premières places du classement. En haut du podium, on retrouve le géant de l'aérospatial militaire Lockheed Martin, qui a accumulé 67 milliards d'euros de revenus en 2021. La médaille d'argent revient au groupe Raytheon Technologies qui a accumulé 42 milliards d'euros de revenus la même année. Boeing se retrouve à la dernière marche du podium avec 35 milliards d'euros. La quatrième place revient à Northrop Grumman avec 31 milliards d'euros de ventes. General Dynamics prend la cinquième place du classement avec un revenu de 30 milliards d'euros. La Chine fait son entrée à la sixième place avec le groupe Aviation Industry Corporation of China. Cette entreprise d'État construit des avions de lignes mais elle est surtout connue pour avoir conçu l'avion de chasse furtif J-20 qui se veut être le concurrent de l'aéronef américain F-22 Raptor.

Le Britannique BAE Systems arrive à la septième place du classement avec un revenu d'environ 25 milliards d'euros. Les entreprises d'État chinoises China State Shipbuilding Corporation (18 milliards d'euros de revenus) et China North Industries Group Corporation (17 milliards d'euros de revenus) arrivent respectivement à la huitième et neuvième place du classement. L'américain L3Harris Technologies clôture ce classement avec des ventes atteignant les 14 milliards d'euros. À noter que l'industriel français Thales se situe à la seizième place du classement avec 10 milliards d'euros de revenus et le groupe Dassault se trouve à la vingtième place (environ 6 milliards d'euros de ventes).

N.Nd.





Emprunt obligataire par Appel Public à l'Épargne

« BDEAC 6% NET 2022 - 2029 »

Mettons notre épargne au service de notre développement durable

78 milliards ^{F CFA}

Période de souscription : Du 07 au 21 décembre 2022
Prix de l'obligation : 10 000 (dix mille) FCFA
Souscription minimale : 10 (dix) obligations
Maturité : 7 (sept) ans

Le document d'information a été enregistré par la COSUMAF sous le N° COSUMAF - APE - 06/22

Arrangeurs et chef de file :



SOCIETE GENERALE
Capital Securities - Central Africa

 **ASCA**

 **AFG Capital**
atlantic group

 **EMERALD**
SECURITIES SERVICES
BORSE

NÉCROLOGIE



Le directeur général des Ressources humaines du ministère de la Défense nationale informe les personnels de la Force publique du décès du Commissaire général de brigade en deuxième section Aaron Nkakou Bakebongo, survenu le 13 décembre 2022 en France.



Les familles Balimba, Pongault et Potard Mohoussa ont la profonde douleur de porter à la connaissance de tous les membres des familles respectives, des amis et connaissances et les collègues des Dépêches de Brazzaville du décès de leur fils et neveu Bienvenu Balimba, survenu le vendredi 2 décembre 2022 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au n°79 de la rue Likouala à Poto-Poto (Arrêt de bus la Muco-dec de l'avenue de France).

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

La Chambre nationale des notaires du Congo porte à la connaissance des notaires du Congo, à la grande famille de la Justice ainsi qu'aux parents, usagers, amis et connaissances que les funérailles de Maître JeanMarie Moussounda, notaire à Brazzaville, ont lieu ce vendredi 16 décembre 2022 à Brazzaville.

Le programme y relatif se présente comme suit :

- 9h-10h30 : levée de corps et recueillement à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 11h30-12h30 : recueillement au domicile du défunt sis 30, rue Aba, en passant par l'avenue Andrade, arrêt pharmacie, cité des 17, Moukondo ;
- 13h00 : culte au temple du Centenaire ;
- 14h00 : départ pour le cimetière du centre-ville ;
- 15h00 : inhumation.

Fin de la cérémonie.

Ladite Chambre s'incline devant la mémoire de l'illustre disparu et réitère ses condoléances les plus attristées à sa famille biologique.

Le secrétaire à la Communication,
Maître Giscard BavouezaGuinot



ÉTATS-UNIS/AFRIQUE/OCCIDENT

Ahoua Don Mello souhaite que des liens coloniaux disparaissent

Dans un entretien exclusif à Radio France internationale, le 14 décembre, Ahoua Don Mello, consultant du patronat russe sur les dossiers africains et représentant pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale de l'alliance entre la Russie, la Chine, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud, a donné son point de vue sur les relations entre l'Afrique, la Russie et l'Occident.

Compte tenu de la popularité croissante de la Russie dans les pays africains et de la détérioration des relations avec la France, Ahoua Don Mello a évoqué la différence d'approche de ces deux pays.

En ce qui concerne la France, l'expert pense que « les derniers liens coloniaux doivent sauter; notamment à la question monétaire, militaire et à la question de l'économie des matières premières ». De l'autre côté, la Russie, selon lui, n'imposera jamais une politique aux pays africains. Il ajoute que la Russie ne fait pas autre chose que « d'aider les forces progressistes qui luttent contre les derniers boulons de la colonisation ».

Parlant de la Centrafrique

et du Mali, où la Russie est vue comme une alternative à la France, Ahoua Don Mello pense « qu'il est bon de prendre conscience que les derniers liens coloniaux doivent sauter. Il a fait allusion notamment aux questions monétaire, militaire et économique. » « De l'autre côté, vous avez la Russie qui se positionne, mais vous ne verrez jamais les Russes venir imposer une politique à un pays africain. Ça ce n'est pas possible », a-t-il assuré.

L'expert Ahoua Don Mello estime également que la présence militaire de la Russie en Afrique n'est pas aussi nombreuse que celle de la France ou de l'Amérique. Selon lui, il y a plusieurs groupes militaires américains et français dans

les pays africains. Par conséquent, si le Mali ou la République centrafricaine veulent travailler avec la Russie, ils ont parfaitement le droit de le faire.

S'exprimant sur « les allégations d'exactions » imputées aux militaires russes, l'expert ivoirien a dénoncé « l'Occident qui cherche à instrumentaliser la question des droits de l'Homme, parce qu'on voit le silence que les Occidentaux observent quand eux-mêmes sont responsables de ces exactions. On voit comment ils montent en épingle... »

Sur la question des entreprises minières russes qui s'intéressent à certaines matières premières africaines, comme la bauxite de Guinée-Conakry,

Ahoua Don Mello a répondu : « Depuis les années Sékou Touré, l'accord entre la Guinée et la Russie est un accord d'abord militaire, dont le financement a été par le biais de la bauxite ». Selon lui, la Russie opère dans le secteur minier pour financer ces accords de coopération avec ces différents pays. « Elle n'est pas un acteur majeur ». En Guinée, a-t-il poursuivi, ce sont les Américains et les Chinois qui sont des acteurs majeurs dans le secteur de la bauxite.

S'agissant du sommet Etats-Unis/Afrique tenu du 13 au 15 décembre à Washington, le consultant du patronat russe sur les dossiers africains a déclaré que les Etats-Unis se sont réveillés brusquement

pour proposer ce sommet, car la position de l'Afrique a beaucoup gêné les Américains et les Occidentaux. Après tout, c'est désormais à l'Afrique de choisir le meilleur pour son continent. Ahoua Don Mello a également noté qu'après le sommet Russie-Afrique, qui s'est tenu à Sotchi en 2019, un deuxième est prévu en Russie, dont la date sera annoncée prochainement. « Il y aura un nouveau sommet Russie-Afrique en 2023 et ce sera en Russie », a-t-il dit.

« Les besoins de l'Afrique sont énormes. C'est à nous de choisir le meilleur de chaque offre parce que l'Afrique n'a pas à choisir un camp ou un autre », a conclu l'expert ivoirien, Ahoua Don Mello.

Yvette Reine Nzaba

MUSIQUE

Célébration du premier anniversaire de l'inscription de la rumba au patrimoine de l'humanité

14 décembre 2021-14 décembre 2022, une année déjà que la rumba congolaise se voyait être inscrite, après un long combat mené par les deux Congo, sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco. A cette occasion, le ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs a organisé une soirée dansante au rythme des mélodies de ce joyau musical.

Quoi de mieux qu'un podium garni de chanteurs et d'instrumentistes, une piste meublée de danseurs invétérés et quelques mélomanes de la musique pour célébrer la rumba qui désormais se veut un véritable phénomène musical, ainsi qu'une fierté culturelle et sociale.

« Consécutivement à la célébration de l'an un de l'inscription de la rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco, ce matin, pendant plus de trois heures, nous avons parlé de ce genre musical et émis de beaux discours. Or, la rumba ce n'est pas seulement de la théorie mais également de la pratique. D'où cette soirée dansante. Merci à tous d'être ici présents et particulièrement au comité scientifique qui a réussi le challenge de l'inscription de la rumba au patrimoine culturel immatériel de l'humanité », a déclaré Lys Pascal Moussodji, directeur de cabinet, représentant la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs. L'ouverture des festivités s'est



Des invités dansant au rythme de la rumba Adiac

faite avec l'artiste Djoson Philosophe et son orchestre Super Nkolo Mboka. Durant une trentaine de minutes, ils ont fredonné quelques morceaux d'antan connus de tous sur un rythme de rumba comme « Indépendance tcha tcha », « La vie est belle » ou encore de la

nouveauté avec leur titre « Rumba na piste ».

Orchestre reconnu dans l'interprétation des morceaux d'artistes de renom, Armée rouge a par la suite emmené le public en hauteur avec sa maîtrise des célèbres morceaux de rumba de Tabu Ley, Zaïko Langa-Lan-

ga, Papa Wemba... qui ont ramené quelques invités sur la piste pour esquisser des pas de danse. En hommage à la reine du « mutuashi », Tshala Muana, décédée le 10 décembre en République démocratique du Congo, le groupe Armée rouge a fait une escale musicale nos-

talgique avec le titre « Malu » qui n'a pas manqué de raviver le souvenir du talent de l'artiste dans la mémoire des uns et des autres.

Une ambiance bon enfant qui a duré jusqu'à la montée sur scène du mythique orchestre Les Bantous de la capitale pour clore cette soirée riche en couleurs et en sonorités. Avec eux, le public a savouré une rumba qui depuis les années 1960 jusqu'à ce jour continue de faire mouche auprès des amoureux de la bonne musique. Au-delà de la satisfaction d'un beau moment de divertissement, on pouvait lire l'émotion de ne pas revoir certains membres du groupe dont la mort a eu raison de leur existence.

« Une année après, il fallait effectivement honorer cette victoire de la rumba car il ne suffit pas de l'avoir inscrite sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité mais, il faut continuer à l'accompagner pour la pérenniser comme par des spectacles de ce genre, créer des festivals... », s'est réjoui l'artiste Djoson Philosophe.

Merveille Atipo

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR L'ETUDE PILOTE DE FAISABILITE RELATIVE A LA STRATEGIE, L'OPERATIONALISATION ET LES IMPACTS DES ZONES AGRICOLES PROTEGEES (ZAP)
N° 009C/PDAC/2022**

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Il est entré en vigueur le 30 avril 2018 et sera clôturé le 31 décembre 2023.

Dans le cadre du programme relatif à l'amélioration des conditions d'exercice de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, il est prévu, entre autres, la création des Zones Agricoles Protégées (ZAP). En effet, pour affiner la stratégie de développement et de construction des ZAP, le projet lance un avis de sollicitation de manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet répondant aux critères ci-après :

- Être un cabinet ou une firme (documents prouvant l'existence juridique, l'adresse complète et les références de la personne à contacter) ;
- Disposer d'une expertise avérée en agronomie, agroéconomie, zootechnie, pêche et aquaculture, analyses statistiques, management et gestion d'entreprise ;
- Avoir une expertise en organisation des producteurs et en sociologie rurale ;
- Avoir une expertise en génie rurale, sociologie rurale et aménagement du territoire ;
- Avoir un personnel diversifié avec une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans dans les domaines de la production, de la transformation, de la conservation et de la distribution et commercialisation des produits agricoles (produire la liste du personnel avec leurs attributions) ;
- Avoir une bonne connaissance du développement rural dans les pays d'Afrique Sub Saharienne, en général, et en République du Congo, en particulier ;
- Avoir une parfaite connaissance des produits agricoles de première néces-

sité consommés au Congo et des groupes de producteurs et des entreprises productrices ;

-Avoir une référence avérée dans une mission similaire ou dans toute autre mission de mise en place d'une stratégie de développement agricole (à justifier par des documents).

-Une expérience dans les projets ou programmes financés par la République du Congo ou les fonds internationaux serait souhaitable.

Sur cette base, le cabinet sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualité (SFQ), conformément aux Directives de la Banque mondiale relatives à la Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014.

Les termes de référence détaillés peuvent être consultés au siège du PDAC ou obtenus par courriel.

Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le 25 janvier 2023, à l'adresse suivante : Unité Nationale de Coordination du PDAC, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LES ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE LA BANQUE DES GENES DANS L'ENCEINTE DE L'INSTITUT NATIONALE DE RECHERCHE AGRONOMIQUE (IRA) A BRAZZAVILLE
N° 010C/PDAC/2022**

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Il est entré en vigueur le 30 avril 2018 et sera clôturé le 31 décembre 2023.

En prélude aux travaux de construction de la banque de gènes, il est prévu le recrutement d'un consultant chargé de réaliser les études techniques. A cet effet, le projet lance un avis de sollicitation de manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel répondant aux critères ci-après :

- avoir un diplôme supérieur (BAC+4 au moins) dans le domaine des BTP;
- avoir une expérience, justifiée, similaire à l'objet de l'étude ;
- avoir une expérience d'au moins 5 ans dans les missions d'architecture ou de Génie-civil ;
- avoir une maîtrise des logiciels d'Architecture ;
- avoir une bonne connaissance de l'évaluation des projets de bâtiment.

Le consultant devra fournir un curriculum vitae détaillé.

Sur cette base, Le Consultant individuel sera sélectionné selon la méthode de comparaison des CV, conformément aux Directives de la Banque mondiale « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014 ».

Les termes de référence détaillés peuvent être consultés au siège du PDAC ou obtenus par courriel. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le 7 janvier 2023, à l'adresse suivante : Unité Nationale de Coordination du PDAC, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



VOYAGE DU PAPE EN RDC

La Cénco mobilise les fidèles catholiques

La Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) vient de lancer, le 15 décembre, un appel pressant aux fidèles catholiques, aux hommes et aux femmes de bonne volonté à se mobiliser afin de réserver un accueil chaleureux au pape François. Les princes de l'Église catholique confirment, par cette action, la visite apostolique du Saint Père à Kinshasa, du 31 janvier au 3 février 2023.

Un communiqué portant la signature du président de la Cénco indique, en effet, que la rencontre avec le pasteur de l'Église universelle, successeur de l'apôtre Pierre, est un moment de grâce qui demande en conséquence une bonne préparation spirituelle. « C'est pourquoi la Cénco convie, dès à présent, tous les fidèles à porter ce grand rendez-vous ecclésial et national dans la prière. Elle demande à toutes les paroisses et les communautés religieuses de reprendre la prière préparée à cette intention à la fin de chaque célébration eucharistique, jusqu'à la fin de la visite du Saint-Père. Elle demande également la reprise de l'adoration au Saint-Sacrement chaque premier jeudi du mois et la récitation de la prière du rosaire chaque samedi », a souligné Mgr Marcel Utembi dans ce communiqué. L'implication de chacun et de chacune dans l'organisation



matérielle pour la réussite de cet événement ecclésial d'une telle envergure, a-t-il ajouté, est vivement encouragée. Dans cet étal de préparatifs de l'accueil du pape, la Cénco invite également chaque chrétien à poser des actes de miséricorde, de réconciliation et d'édification de la paix et de la

fraternité.

Notons que le Saint-Père devrait venir en République démocratique du Congo (RDC), il y a quelques mois, mais son état de santé ne lui permettait pas de voyager, repoussant cette venue à une date ultérieure, officiellement fixée en fin janvier prochain.

Lucien Dianzenza

FOOTBALL ET ABUS SEXUELS

La Justice auditionne Otis Ngoma le cas Bertin Maku

L'enquête ouverte sur les abus sexuels et la pédocriminalité dans le milieu du football en République démocratique du Congo par la Justice se poursuit. Après la convocation du président de la Fédération congolaise de football association (Fécoba) à la Justice pour audition, le sélectionneur des Léopards A', Otis Ngoma été invité à parler de son adjoint, Bertin Maku, dont le nom est abondamment repris dans cette affaire révélée par le journaliste français Romain Molina.

L'on se souvient que plusieurs d'encadreurs sportifs ont été cités dans cet article. La Fédération congolaise de football association a installé une commission spéciale pour traiter de ce dossier, sur instruction du ministre des Sports Serge Chembo Nkonde. Et depuis, il y a peu d'informations filtrées.

Selon le site d'information Footrdc.com relayant une correspondance du 6 décembre 2022, l'officier du ministère public, Kuku Kiese Nsalabar, substitut du procureur général, a donc invité Otis Ngoma à se présenter, le lundi 12 décembre à 9 heures, au parquet près la cour d'appel de Kinshasa Gombe. Et selon des indiscrétions, le motif de sa convocation, était d'apporter de l'éclairage, en tant que renseignant, sur son adjoint dans



Otis Ngoma, sélectionneur des Léopards A' de la RDC/DR

le staff technique des Léopards locaux, Bertin Maku, impliqué dans ce dossier d'abus sexuels et de pédocriminalité dans le football congolais. L'on signale que Bertin Maku et d'autres entraîneurs de football cités dans l'affaire sont suspendus au championnat de la Ligue nationale de football et dans les

équipes nationales.

« J'ai été invité par le parquet afin de m'exprimer sur ce dossier. La justice a souhaité m'entendre en tant que renseignant comme responsable de l'équipe, dont l'assistant (Bertin Maku) a été cité parmi les présumés auteurs. Je ne suis pas le premier témoin entendu. D'autres personnalités du football ont déjà été entendues, d'autres le seront également. Je me réserve le droit de porter plainte contre toute personne qui portera des propos diffamatoires sur ma personne », a déclaré le sélectionneur des Léopards locaux.

Notons-le, les Léopards locaux sont qualifiés pour la phase finale de la 7e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévue en janvier et février 2023 en Algérie.

Martin Enyimo

DIPLOMATIE

Tête-à-tête Félix Tshisekedi-Joe Biden

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a été reçu le 14 décembre par son homologue des États-Unis d'Amérique, Joe Biden, à la Maison-Blanche.

Le chef de l'État congolais a eu un bref entretien bilatéral avec son homologue américain dans le bureau ovale de la Maison-Blanche, suivi d'une rencontre multilatérale aux côtés de cinq autres présidents africains et le président Joe Biden.

Les sujets abordés lors de ces rencontres ont été, entre autres, la politique, la diplomatie, la sécurité, le commerce et l'investissement. Le président Félix Tshisekedi a parlé du processus électoral dans son pays, de son financement et du respect des délais constitutionnels. Il a aussi évoqué la situation sécuritaire à l'Est du pays, l'agression du groupe terroriste M23/Rwanda, l'impérieuse nécessité de faire respecter les décisions du mini-sommet de Luanda pour un cessez-le-feu immédiat ainsi que le retrait du M23 des zones occupées.

Le président de la République a aussi insisté pour une implication plus forte des États-Unis dans ce conflit en vue de faire pression sur le Rwanda afin qu'il stoppe son soutien au M23. Enfin, il a tenu à remercier le président Joe Biden pour les récentes déclarations de Washington à ce sujet.

L'exploitation et la transformation des matières premières stratégiques en Afrique, en général, et en République démocratique du Congo, en particulier, ont également été abordées par les deux chefs d'État qui sont d'accord pour travailler ensemble dans un partenariat gagnant-gagnant au bénéfice de leurs deux peuples.

Le président américain a, quant à lui, salué le leadership de Félix Tshisekedi et son engagement pour la paix et la prospérité dans son pays. Pour cause de deuil national, le président congolais n'a pas participé, le 14 décembre dans la soirée, au dîner de gala offert par le couple Biden à leurs invités au sommet de Washington.

Alain Diasso

LEVÉE DE L'EMBARGO SUR L'ACHAT D'ARMES

La France rassure la RDC

L'ambassadeur de France à Kinshasa, Bruno Aubert, a indiqué, le 13 décembre lors d'un entretien avec la presse, que la République démocratique du Congo (RDC) peut compter sur la France pour la levée totale du régime de notification sur l'achat d'armes.

Le diplomate français a fait savoir que la France travaille pour la concrétisation de la volonté des autorités congolaises de mettre fin à l'embargo imposé au pays sur l'achat des armes. « Aujourd'hui, on est dans le contexte de la négociation du renouvellement du mandat de la Monusco, le focus est de nouveau sur la RDC. Nous avons saisi ce contexte pour de nouveau relancer la discussion. Nous, la France, sommes en train de travailler à la levée totale de l'exigence de notification des achats d'armement. C'est notre ligne. Ce n'est pas une ligne nouvelle parce qu'on a fait pression sur nous à travers une campagne malveillante l'été dernier. C'était notre ligne avant », a-t-il déclaré, ajoutant que la France est la seule nation à soutenir le point de vue de la RDC concernant cette restriction durant le premier semestre 2022.

Eviter que les armes tombent entre les mains des groupes armés

Bruno Aubert a, par ailleurs, indiqué que cette exigence de notification avait été conçue, il y a une dizaine d'années, pour des besoins de traçabilité, afin d'éviter que les armes tombent entre les mains des rebelles ou des groupes armés. « La RDC nous a expliqué que ça lui créait de problèmes parce qu'un régime de sanctions, même si c'est aux groupes armés et non au gouvernement, créait une espèce de suspicion dans la communauté internationale qui atteint les fournisseurs d'armements, les banques, les transporteurs, etc. Et nous, on a compris cela et avons défendu pendant tout le premier trimestre 2022 le point de vue de la RDC au Conseil de sécurité », a-t-il fait comprendre. L'ambassadeur de France a assuré que le soutien de son pays à la RDC a entraîné la suppression de l'exigence de notification sur les 4/5 des catégories d'armements. « C'est nous qui l'avons obtenue. Il ne reste aujourd'hui que la notification d'acquisition pour des armements légers qui peuvent être portés par une personne et donc faciles de passer des mains du gouvernement vers les rebelles », a-t-il expliqué. Mais, pour lui, la levée totale de cette notification ne sera pas une décision unilatérale.

Rappelons que la France fait, depuis un certain temps, l'objet de vives critiques en RDC sur son soutien au Rwanda, que les Congolais identifient comme l'agresseur de leur pays, en soutenant le groupe terroriste M23. C'est également pour balayer cette opinion que le diplomate a donné la position de la France en rapport avec cet embargo sur les armes imposé à la RDC.

L.D.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

**AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE
DU CONTROLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX CONFORTATIFS DE LA PISTE AGRICOLE LISSENGUE
LEWEME, DANS LE DISTRICT DE KOMONO, DEPARTEMENT DE LA LEKOUMOU
N° 011C/PDAC/2022**

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Il est entré en vigueur le 30 avril 2018 et sera clôturer le 31 décembre 2023.

L'extension de la date de clôture du projet, offre l'opportunité, entre autres, d'exécuter les travaux confortatifs de la piste Lissengué Liwemé dans le district de Komono, département de la Lékoumou. En vue de garantir la qualité des travaux exécutés par l'Entreprise dans le cadre du contrôle et de la surveillance, le projet lance un avis de sollicitation de manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel. Pour ce faire, il devra fournir :

1. un curriculum vitae détaillé ;

1. une copie du diplôme, légalisée par les Autorités compétentes, de niveau BAC+2 au moins en Génie-civil, Génie-rural, Géologie appliquée ou équivalent ;

1. une preuve de la conduite d'au moins trois (3) missions de contrôle et de surveillance environnementale et sociale des travaux de construction des infrastructures rurales réalisées au cours des cinq

(5) années précédentes. (Certificat de travail/ Attestation de bonne fin de prestation/ Contrat).

Sur cette base, Le Consultant individuel sera sélectionné selon la méthode de comparaison des CV, conformément aux Directives de la Banque mondiale relatives à la Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014.

Les termes de référence détaillés peuvent être consultés au siège du PDAC ou obtenus par courriel. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le 7 janvier 2023, à l'adresse suivante : Unité Nationale de Coordination du PDAC, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

**AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE
DU CONTROLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX CONFORTATIFS DE LA PISTE AGRICOLE KENGUE
KIMBPOTO, DANS LE DISTRICT DE ZANAGA, DEPARTEMENT DE LA LEKOUMOU
N° 012C/PDAC/2022**

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Il est entré en vigueur le 30 avril 2018 et sera clôturer le 31 décembre 2023.

L'extension de la date de clôture du projet, offre l'opportunité, entre autres, d'exécuter les travaux confortatifs de la piste Kengué Kimboto, dans le district de Zanaga, département de la Lékoumou. En vue de garantir la qualité des travaux exécutés par l'Entreprise dans le cadre du contrôle et de la surveillance, le projet lance un avis de sollicitation de manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel. Pour ce faire, il devra fournir :

1. un curriculum vitae détaillé ;

1. une copie du diplôme, légalisée par les Autorités compétentes, de niveau BAC+2 au moins en Génie-civil, Génie-rural, Géologie appliquée ou équivalent ;

1. une preuve de la conduite d'au moins trois (3) missions de contrôle et de surveillance environnementale et sociale des travaux de construction des infrastructures rurales réalisées au cours des cinq

(5) années précédentes. (Certificat de travail/ Attestation de bonne fin de prestation/ Contrat).

Sur cette base, Le Consultant individuel sera sélectionné selon la méthode de comparaison des CV, conformément aux Directives de la Banque mondiale relative à la Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014.

Les termes de référence détaillés peuvent être consultés au siège du PDAC ou obtenus par courriel. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le 7 janvier 2023, à l'adresse suivante : Unité Nationale de Coordination du PDAC, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



MONDIAL 2022

L'Argentine de Messi en finale, en attendant France-Maroc

Avec un doublé de Julian Alvarez mardi, l'Argentine a puni la Croatie (3-0) en demi-finale du Mondial 2022 et offert à son capitaine une nouvelle finale planétaire dimanche, contre la France ou contre le Maroc, opposés mercredi

Huit ans après avoir buté sur l'ultime échelon du Mondial 2014 (1-0 contre l'Allemagne), l'Albiceleste semble portée par une mission sacrée au Qatar : hisser son capitaine et numéro 10 sur le toit du monde, à la même altitude que l'icône Diego Maradona.

Et après l'Australie en huitièmes (2-1), après les Pays-Bas en quarts (2-2 a.p., 4 t.a.b. à 3), c'est cette fois la Croatie, vice-championne du monde 2018, qui a succombé en demi-finale devant l'allant argentin. «Ce groupe est incroyable, nous l'avons fait, nous l'avons fait, nous allons jouer une nouvelle finale», la sixième de l'histoire de l'Argentine, a savouré Messi, qui peut offrir une troisième étoile à sa sélection.

Meilleur écuyer du «Roi Leo» mardi soir, l'intenable Julian Alvarez a d'abord provoqué un penalty, transformé par Messi (34e) qui rejoint du même coup Kylian Mbappé en tête du classement des buteurs avec une 5e réalisation. Le jeune attaquant de Manchester City a ensuite doublé la

mise au bout d'une contre-attaque échevelée, avec toute la réussite de ses 22 ans (39e). Mais Messi reste Messi : sur le troisième but, c'est la star du Paris SG qui a fait tourner en bourrique la défense croate avant de servir en retrait Alvarez (69e), auteur de son 4e but dans ce Mondial.

Crève-cœur pour Modric

Dans un stade de Lusail acquis au camp ciel et blanc, ces buts ont libéré les milliers de supporters argentins massés dans les gradins, religieusement dévoués à la cause de «leur» Messi (35 ans) malgré les difficultés initiales de l'Albiceleste au Qatar (dont une défaite 2-1 contre l'Arabie saoudite).

Ils espèrent être tout aussi nombreux dimanche pour la finale, programmée dans le même stade (16h00), alors que la Croatie devra se contenter du match pour la troisième place samedi (16h00), contre le perdant de l'autre demi-finale, France-Maroc, programmée mercredi (20h00).

«C'est une défaite méritée», a reconnu mardi le sélectionneur croate Zlatko Dalic. «Nous avons perdu, mais je n'ai rien à reprocher aux garçons. Ils ont donné leur maximum durant ce tournoi.»

Ce dénouement est un crève-cœur pour le maître à jouer Luka Modric (37 ans), qui rêvait sans doute de la plus belle des scènes pour achever sa carrière en Coupe du monde... même si un possible troisième podium mondial après 1998 (3e) et 2018 (2e) récompenserait l'immense talent footballistique de ce petit pays de moins de 4 millions d'habitants.

Qui se dressera dimanche sur la route de Messi ? La France, championne du monde en titre et bourreau de l'Argentine en huitièmes en 2018 (4-3) ? Ou bien l'étonnant Maroc, première équipe africaine qualifiée pour le dernier carré et emblème du monde arabe ?

Les propriétaires qataris du PSG seront peut-être partagés mercredi entre soutenir une autre nation arabophone et rêver d'une confronta-



Julian Alvarez et Leo Messi, bourreaux de la Croatie (AFP)

tion de légende entre deux de leurs plus beaux joyaux, les attaquants parisiens Lionel Messi et Kylian Mbappé. Entre le septuple Ballon d'Or argentin et son jeune cadet, le duel serait spectaculaire. Et particulièrement épicé après des propos de Mbappé décrivant en mai un football sud-américain «pas aussi avancé» que son homologue européen, ce qui avait suscité un tollé en Argentine...

Messi dans la lumière

En attendant, entre Messi et Modric, le duel des Ballons d'Or n'a pas vraiment eu lieu mardi soir, tant l'Argentine a rapidement sanctionné les errements défensifs des Croates. Le score, miroir de la retentissante victoire croate en phase de poule du Mondial-2018 (3-0), a aussi un air d'affront lavé pour l'Albiceleste.

C'est Messi et non Modric qui a pris la lumière : avec le 11e but de sa carrière en Coupe du monde, voilà la «Puce» seule en tête des buteurs argentins dans l'histoire de la compétition reine.

Au passage, sa titularisation mardi lui a valu d'égaliser le record du nombre de matches joués en Coupe du monde, avec 25 rencontres, autant que l'Allemand Lothar Matthäus.

La 26e devrait arriver rapidement : dimanche, Messi et sa bande peuvent offrir à l'Argentine un troisième titre après 1978 et 1986, qui ferait du petit lutin mutique l'égal d'un autre attaquant de légende, Diego Maradona, consacré il y a 36 ans et décédé en 2020.

Et pour tout le peuple argentin, «Diego» attend «Leo» au paradis du football.

AFP

La France écarte le Maroc et rejoint l'Argentine

La France défendra dimanche contre l'Argentine de Lionel Messi son titre en finale du Mondial 2022 pour laquelle elle s'est qualifiée en battant dans la douleur le Maroc (2-0) mercredi au stade al-Bayt à al-Khor.

Les Bleus de Didier Deschamps peuvent entrer un peu plus dans l'histoire : seules deux nations ont réussi à conserver leur couronne, le Brésil de Pelé (1958 et 1962) et l'Italie à l'époque fasciste (1934 et 1938), à une époque où seules seize équipes prenaient part au tournoi.

Mais malgré la défaite, les Marocains eux aussi sont entrés dans l'histoire : aucune nation africaine n'était jamais entrée en demi-finale, le Cameroun, le Sénégal et le Ghana ayant échoué in extremis en quarts.

Un parcours dont peuvent être fiers les Marocains mais sur lequel ils peuvent bâtir l'avenir.

Encouragés par le public, où leurs supporters étaient nettement majoritaires, ils auraient pu espérer mieux.

Très vite menés au score sur un but de Théo Hernandez (5e), les hommes de Walid Regragui ont ensuite souvent dominé, notamment en seconde période, face à une équipe de France qui a semblé usée physiquement.

Privés du milieu Adrien Rabiot et du défenseur Dayot Upamecano, malades, les Bleus, sous les yeux de leur président Emmanuel Macron, se sont mis à l'abri sur un but de Randal Kolo Muani qui a poussé dans le but le ballon après un numéro et une frappe déviée de Kylian Mbappé (79e).



Randal Kolo Muani a marqué sur son premier ballon le second but des Bleus (Franck Fife/AFP)

Rencontre très attendue

La rencontre était très attendue, au Maroc mais aussi dans l'importante communauté d'origine marocaine installée en France, où beaucoup avaient expliqué avant le match être partagés.

Des milliers de policiers et gendarmes ont été mobilisés en France dans la perspective de voir les supporters des deux équipes déferler dans les rues,

notamment sur les Champs-Élysées à Paris, théâtre de quelques incidents samedi dernier après les qualifications française et marocaine.

Sur les 64 matches de ce Mondial très controversé, ouvert sur fond de critiques occidentales sur le respect des droits humains dans le petit émirat gazier, il n'en reste donc que deux à jouer.

Il y aura d'abord la petite finale,

qui se jouera samedi entre le Maroc et la Croatie et pourrait avoir plus de sel que d'ordinaire. Les Croates ont dit en effet leur intention de jouer le coup à fond, et auront à cœur d'offrir une sortie digne de son rang à leur génial meneur de jeu Luka Modric, 37 ans, dont c'est à coup sûr la dernière Coupe du monde.

Mais aussi pour le Maroc : une troisième place rehausserait le

parcours des Lions de l'Atlas, qui ne comptent à leur palmarès qu'une Coupe d'Afrique des nations (1976).

Sommet Messi-Mbappé

Mais le grand match, ce sera pour dimanche avec le face à face entre deux équipes qui apparaissent comme des favorites naturelles, et entre deux stars du jeu, co-équipiers au Paris SG.

D'un côté, Lionel Messi, septuple Ballon d'Or, dont une grande partie de la planète rêve qu'il inscrive à son palmarès le plus beau des titres.

De l'autre, Kylian Mbappé, qui confirme son statut de phénomène, avec ses cinq buts dans le tournoi (neuf en tout avec les quatre inscrits en 2018), et peut devenir le premier joueur double champion du monde avant ses 24 ans, depuis... le roi Pelé.

Argentine-France, c'est aussi le souvenir de ce qui fut sans doute, avec Brésil-Belgique, le plus grand match du Mondial 2018, en huitième de finale, soldé par une victoire 4-3 des Bleus. Pas sûr que cette édition qatarie de la compétition reine du football ait pour le moment accouché d'un match de ce calibre. Ce sera donc peut-être pour la finale...

AFP

MONDIAL 2022

Le Maroc, locomotive de l'Afrique

Derrière le parcours historique du Maroc, premier demi-finaliste de l'histoire du continent, l'Afrique a ravivé au Mondial 2022 un espoir entretenu depuis des décennies.

«Sur ce tournoi toutes les équipes africaines ont fait de bonnes choses», souligne Romain Saïss, capitaine des «Lions de l'Atlas», stoppé en demi-finale par la France (2-0), mercredi.

En effet le Sénégal, champion d'Afrique, a passé un tour aussi, avant de plier contre l'Angleterre (3-0) en 1/8e de finale.

Et si les trois autres nations ont été éliminées, elles sortent avec deux performances mémorables : la Tunisie a battu la France (1-0), le Cameroun s'est offert le Brésil (1-0), même s'il s'agissait des «équipes B», Bleus et Auriverdes étant déjà qualifiés.

Le Ghana n'a gagné qu'un match, contre la Corée du Sud (3-2), mais il avait sa qualification en main au dernier match, où il n'a pu prendre sa revanche sur l'Uruguay (2-0), qui lui avait barré la route du dernier carré en 2010. L'Afrique a placé deux équipes en 1/8e de finale pour la deuxième fois, après 2014 (Algérie et Nigeria). En 2018 en Russie, aucune sélection du continent n'avait franchi le premier tour.

«Il ne faut pas avoir de complexe d'infériorité», reprend Romain Saïss, «aujourd'hui les équipes africaines sont toutes composées de très grands joueurs, pas seulement celles qui étaient là» au Qatar.

Un long chemin

«J'espère que ça servira d'exemple pour l'avenir, qu'il y aura de plus en plus d'équipes africaines qui atteindront les demi-finales», poursuit le



Marocain. «L'Afrique et le Maroc progressent, on a enfin compris qu'il fallait se prendre en main, on a montré au monde qu'au Maroc on travaille et on avance», poursuit en écho le sélectionneur marocain Walid Regragui.

Entraîneur adjoint du Cameroun, Sébastien Migné «n'oublie pas 1990, qui était à l'époque en soi une révolution. Les «Lions Indomptables», premiers quarts de finalistes, avaient amené un vent de fraîcheur, on retrouve un peu ça avec le Maroc».

Avant ces pionniers, le chemin a été

long, et semé d'embûches. Le continent n'a pas eu de place assurée avant 1970, où le Maroc décroche le billet mais ne prend qu'un point. Auparavant, seule l'Égypte avait participé une fois, battue au premier tour par la Hongrie (4-2) en 1934. En 1974, le Zaïre est humilié, avec trois défaites dont un 9-0 contre la Yougoslavie.

Le premier succès arrive en 1978, quand la Tunisie bat le Mexique (3-1), et résiste à la RFA (0-0) avant d'être éliminée d'un rien. A partir de 1982, l'Afrique compte deux représentants et au moins

une équipe se distingue à chaque édition. L'Algérie surprend la RFA (2-1) avant d'être éliminée par le «match de la honte», la comode victoire 1-0 des Allemands sur l'Autriche qui qualifiait les deux pays.

«Nous décomplexer»

Le Maroc, déjà, devient la première nation africaine qualifiée pour le second tour en 1986.

Le parcours du Cameroun en 1990 permet à la CAF (Confédération africaine de football) de décrocher une troisième

place pour 1994, puis une quatrième et une cinquième à partir de 1998. Avec le passage à 48 nations, l'Afrique comptera neuf équipes en 2026.

Le Nigeria atteint trois fois les huitièmes (1994, 1998 et 2014), et le Ghana (2006 et 2010) et le Sénégal (2002 et 2022) deux fois, avec chacun un quart de finale, 2010 pour les «Black Stars» et 2002 pour les «Lions».

La réussite de l'édition qatarie vient de loin. Le sélectionneur Aliou Cissé est en poste depuis sept ans, et le Maroc a opéré un vrai travail de fond.

Maître d'œuvre du vaste projet de formation marocain, au travers notamment de l'Académie Mohamed VI, Nasser Larguet met en avant «l'héritage» laissé par ce parcours des Lions de l'Atlas. «Cela montre qu'on peut travailler sur nos continents, on a un potentiel, il faut croire en nous, nous décomplexer par rapport à l'Amérique du Sud et à l'Europe, rien n'est impossible quand on travaille dans la durée», dit-il à l'AFP.

Pour Sébastien Migné, qui entraîne depuis 12 ans sur le continent, le Maroc a «donné une belle leçon pour les pays d'Afrique en investissant largement dans les infrastructures et le personnel. Quelques années après ils en récoltent les fruits». «J'espère que les dirigeants africains vont réfléchir, investir pour des résultats à long terme, et pas à court terme», conclut Migné.

AFP

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DU CONTROLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AEP ET D'INSTALLATION DES PANNEAUX SOLAIRES SUR LE TOIT A BIKONDOLO DANS LE DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE N° 013C/PDAC/2022

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Il est entré en vigueur le 30 avril 2018 et sera clôturer le 31 décembre 2023.

L'extension de la date de clôture du projet, offre l'opportunité, entre autres, d'exécuter des travaux complémentaires sur le site maraicher de Bikondolo ; notamment la construction d'un forage AEP et l'installation des panneaux solaires. En vue de garantir la qualité des travaux exécutés par l'Entreprise dans le cadre du contrôle et de la surveillance, le projet lance un avis de sollicitation de manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel. Pour ce faire, il devra fournir :

-un curriculum vitae détaillé ;

-une copie du diplôme, légalisée par les Autorités compétentes, de niveau BAC+2 au moins en Génie-rural ou équivalent ;

-avoir une expérience prouvée d'au moins trois (3) ans dans la conduite des missions similaires.

(La connaissance des mesures de sauvegarde environnementale et sociale est un atout. (Fournir des certificats de travail/ Attestations de bonne fin de prestation/ Contrats).

Sur cette base, Le Consultant individuel sera sélectionné selon la méthode de comparaison des CV, conformément aux Directives de la Banque mondiale « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014».

Les termes de référence détaillés peuvent être consultés au siège du PDAC ou obtenus par courriel. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le 7 janvier 2023, à l'adresse suivante : Unité Nationale de Coordination du PDAC, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdac-maep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



ELIMINATOIRES CAN U-20

Le Congo qualifié pour la phase finale

Les Diables rouges des moins de 20 ans ont remporté, le 14 décembre au stade Alphonse-Massamba-Débat, le tournoi masculin de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale, se qualifiant ainsi à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) quinze ans après avoir remporté l'édition de 2007, à Brazzaville.

Ayant pris la tête de la compétition au terme de la deuxième journée, le Congo devait l'emporter face à la République démocratique du Congo (RDC) pour soulever le trophée. Les Diables rouges ont relevé le défi en s'imposant 3-0 face aux Léopards, au terme de la troisième journée qui s'est jouée sous forme d'un mini tournoi à quatre sélections. Les hommes de Marie Joseph Madienguela prennent un départ de rêve en ouvrant le score à la 15e min par César Oyeli Nguesso pour son deuxième but de la compétition.

Déo Gracias Bassinga a doublé la mise à l'heure de jeu avant que Prince Aldy Soussou ne donne plus d'ampleur à cette victoire en transformant, à la 90e min, un penalty. Le Congo termine la compétition en alignant deux victoires et un match nul concédé à l'ouverture face au Cameroun. Les Diables rouges ont la meilleure attaque de la compétition avec sept buts marqués mais aussi la meilleure défense (deux buts



Les Diables rouges de moins de 20 ans et le staff célébrant leur qualification Adiac

encaissés). Déo Gracias Bassinga a été élu meilleur joueur et buteur avec deux buts. Marie Joseph Madienguela a loué la prestation de ses poulains tout en dégageant les objectifs qu'il s'est fixés lors de la phase finale de la CAN. « Je voulais bien finir ma carrière d'entraîneur avec une récompense en compétition internationale. Ce n'est que

le début mais je vise la CAN U-20 qui a été déjà gagnée par le Congo. Les enfants sont en train de gagner en expérience mais il y a encore du travail », a-t-il souligné. Et d'ajouter : « En toute chose, il faut d'abord croire. Moi-même j'ai cru. Je crois à la performance et au résultat. J'ai essayé de mettre un travail au niveau des enfants

pour que cela se matérialise. Ce n'est pas un hasard mais nous devons faire mieux. Il y a un regroupement qui va se faire à l'extérieur pour développer le mental et parfaire le groupe ».

Le deuxième ticket qualificatif à la CAN a été obtenu par les Fauves du Bas Oubangui, qui ont battu le Cameroun 1-0, grâce au but inscrit par

Ephraïm Alangakou à la seconde période. Les Fauves terminent la compétition avec six points devant le Cameroun (deux points) et la RDC (un seul point). Ils se qualifient pour la deuxième fois consécutive à la CAN après celle disputée en 2021 en Mauritanie. Le joueur Boris Gbenou a porté son équipe en inscrivant deux buts dans ce tournoi.

« La différence c'est la détermination et l'engagement. Les consignes qu'on a données avant le match ont été respectées. Nous avons joué le match contre le Cameroun comme une vraie finale parce que celui qui devait gagner ce match se qualifiait. Nous l'avons joué au-delà de nos capacités et nous avons travaillé de façon tactique par rapport à cette équipe du Cameroun qu'on respecte. Mais le plus malin a pris le dessus. Je suis fier de ce groupe », a expliqué Sébastien Ngato, le sélectionneur de la Centrafrique.

James Golden Eloué

COUPE DU MONDE QATAR

Argentine-France, un match pour confirmer

La France, tenante du titre, aura l'occasion de conserver son titre en affrontant l'Argentine le 18 décembre dans une finale de Coupe du monde qui opposera aussi les deux meilleurs buteurs de la compétition : Kylian Mbappé et Lionel Messi.

Le titre de meilleur buteur se jouera dans cette rencontre mais aussi celui qui permettra aussi à la France de remporter sa troisième Coupe du monde après celles de 1998 et 2018 et à l'Argentine également de faire autant après 1978 et 1986. Les deux pays vont s'affronter pour la quatrième fois dans une phase finale de Coupe du monde. C'est une rencontre aux allures d'une revanche ou confirmations d'autant plus qu'en 2018, en Russie, la France avait éliminé l'Argentine en huitièmes de finale 4-3. Les victoires de l'Argentine dans cette compétition sont plus lointaines. En 1978, elle avait battu la France au premier tour 2-1, confirmant ainsi sa première victoire en 1930 (1-0). Qui de la France ou de l'Argentine montera sur le toit du monde ?

La France est sur une bonne série, disputant au Qatar sa quatrième finale de Coupe du monde après 1998, 2006 et 2018. Elle n'a perdu qu'une seule finale aux tirs au but, en 2006. Après la finale remportée en 1978, l'Argentine a joué deux autres successives en 1986 et 1990 puis une dernière en 2014 pour un bilan de deux défaites contre une victoire, mise à part la finale remportée en 1978. Pour une probable dernière pour sa star, il faut compter sur le duo Messi-Julian Alvarez, auteur de neuf buts des douze d'Argentine. Le duo Mbappe-Giroud a aussi du répondant puisqu'il a inscrit le même nombre de buts.

Mais offensivement, les Bleus partent avec une légère avance par rapport à l'Albiceleste. La France a inscrit durant toute la compétition treize buts contre douze pour l'Argentine. Les deux équipes ont chacune pris des buts à chaque match (cinq partout) sauf lors des demi-finales. Un acquis à sauvegarder si l'on veut gagner la coupe. Dimanche la France pourra égaler le record du Brésil et de l'Italie, les seules sélections à gagner deux coupes du monde consécutives, respectivement en 1958 et 1962 pour la Seleçao et 1934 et 1938 pour la Squaddra Azzura.

J.G.E.

FESTIVAL MANTSINA SUR SCÈNE

Plusieurs activités proposées ce week-end

Du 13 au 22 décembre, les Rencontres internationales de théâtre de Brazzaville « Mantsina sur scène » prévoient plein d'activités artistiques. Celles du 16 au 18 décembre constituent un week-end bien chargé et divertissant.

La programmation de cette 19e édition de Mantsina sur scène, comme l'indique son thème « Aller au-delà », se veut un peu plus florissante que celles des deux dernières années bouleversées par la pandémie de covid-19. Ce 16 décembre, le festival prévoit un moment d'échange avec le public à 10 h, une restitution de l'atelier slam à 15 h suivie du spectacle de l'artiste français Etienne Russias. Et en début de soirée, « Comme l'oiseau », une pièce de Bérékia Yergeau, sera jouée par divers comédiens et comédiennes de Guyane, à savoir Anahita Gohari, Noémie Petchy et Roland Zéliam. La pièce écrite en vers libres et dépeçant à plume vive le phénomène des mules de Guyane, nous amène dans la chute vertigineuse d'une famille victime du réseau mafieux tissé entre Cayenne et la tour Eiffel. Le 17 décembre, l'agenda du festival prévoit également une rencontre entre le public et les comédiens guyanais autour de leur pièce jouée la veille. Ce moment sera suivi de la lecture du livre



« En attendant l'âge du Christ » d'Aymeryk's Ilimbou Ouvitiga, par la compagnie Koz'art. Un rendez-vous pour les amoureux des lettres. Afin de clore cette journée, deux pièces de théâtre seront proposées aux spectateurs. La première, « L'ombre de mon propre vampire » d'Éric Delphin d'une durée d'environ 1h 20 min, sera jouée à l'Institut français du Congo à partir de 18h et la seconde, « Bimokono », une

pièce congolaise, sera représentée sur les planches à 19h 30, à l'espace Tabawa.

La journée du 18 décembre accueillera également, comme les deux autres, un espace carrefour où comédiens et public pourront discuter autour de la pièce jouée la veille. Puis, s'en suivra à 12 h une nouvelle lecture de Verève Mafoua et Triphène Tamba sur l'œuvre « Port-au-prince et sa douce nuit » de Gaëlle Bien-Aimé. Dans la soirée, deux œuvres congolaises seront mises en lumière, à savoir « L'autre nom » de François Bikindou en représentation théâtrale par la compagnie Théâtre Négropolicongo des trois francs à l'espace Tabawa et, « Kipiala ou la rage d'être soi » de Bill Kouélany, en performance de danse par l'artiste Sam BB à l'espace Noura.

Notons que toutes les activités sont ouvertes gratuitement au public et elles peuvent être partagées entre amis ou en famille pour de bons moments de découvertes et de détente.

Maily Cabrera, stagiaire